



# Analyse critique du dispositif choisi par le SICTOM

Concernant les objectifs, nous sommes tous d'accord, les élus, les délégués du SICTOM, la population et le collectif « Valorisons nos déchets ».

Nous devons réduire les déchets jetés en décharge et les valoriser au maximum.  
Les divergences portent sur la méthode.

## ***Ce que veut faire le SICTOM :***

- distribuer des containers à puces, pour que chacun paie en fonction du volume des déchets rejetés (triés ou non).
- installer des écopoints supplémentaires pour encourager le tri.

### **1) Les containers individuels imposent des contraintes nouvelles, sans réelle contrepartie.**

PLASTIC OMNIUM est chargé par le SICTOM de nous livrer 17 000 poubelles individuelles, en remplacement des 2 500 poubelles collectives existantes.

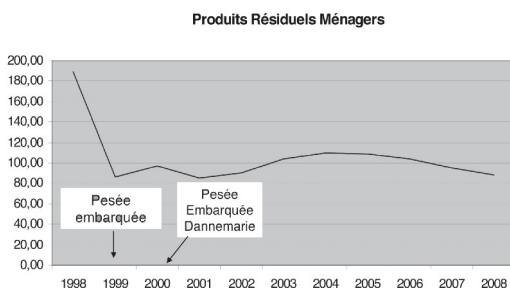
*Faut-il les installer juste à l'emplacement actuel des poubelles collectives ?*

Les communes devront alors installer, à leur charge, des plateformes spécifiques entourées de barrières, Nos paysages seront constellés de 17000 poubelles qui ne favoriseront en rien le tourisme.

*Faut-il que chaque ménage en est la garde ?*

Les familles habitant en appartement devront alors réserver un espace poubelle conséquent, chez elles. Les habitations éloignées du circuit de ramassage seront fortement pénalisées. Les résidents secondaires, non présents les jours de ramassage, devront gérer cette contrainte pénalisante.

Les randonneurs et touristes de passage ne pourront plus déposer leur sac de déchets sur le territoire, sauf à transformer nos champs et nos bois en poubelle géante.



En contre partie de ces contraintes, le SICTOM espère la réduction massive des déchets résiduels mis en décharge.

Or l'expérience de la communauté de communes des Portes d'Alsace comme l'indique le schéma ci-contre, montre que la réduction du poids des produits résiduels est indépendante de l'installation des poubelles à puces : la mise en place d'une politique d'incitation au tri, basée essentiellement sur la pédagogie, leur a permis de passer entre 1994 et 1997, de 550 kg à 200 kg par an et par habitant, entre 1997 et 1999, de 200 kg à 78 kg.

En 1999, ils distribuent des poubelles à puces : depuis lors, le poids des produits résiduels a peu évolué.

**Les résultats ainsi obtenus par l'élu d'Alsace tiennent à la mise en place d'une véritable politique publique d'incitation au tri.**

**C'est ce que nous demandons.**

### **2) L'installation des écopoints supplémentaires reste insuffisant comme moyen d'incitation**

Contrairement aux collectivités qui nous entourent, le SICTOM entre Monts et Vallées a choisi de privilégier l'implantation de nouveaux écopoints pour les déchets recyclables.

Cette démarche a permis dans un premier temps de sensibiliser la population au geste de tri. Mais il faut aller plus loin et intégrer partout où c'est possible, le tri sélectif en porte à porte. Cette dernière solution apparaît comme la solution la plus commode dans un pays où les personnes à mobilité réduite sont nombreuses.

**Nous proposons un traitement similaire pour le ramassage des déchets triés et des déchets résiduels.**

## **Ce que souhaite obtenir le SICTOM :**

- l'allègement de la responsabilité des élus en matière de réduction des ordures ménagères.
- le transfert de cette responsabilité sur les ménages, sans pour autant s'engager à encourager les meilleures tendances qui existent chez tous.

### **1) Le transfert de responsabilité de garantir pas la réussite du dispositif**

Si PLASTIC OMNIUM n'enregistre pas une diminution du volume des produits résiduels, ce sera aux ménages à en payer directement la facture. Si les déchets abandonnés se multiplient dans la nature, chacun devra pourvoir au nettoyage de son terrain, sauf à compter sur une surveillance de police.

La conférence de M. Dietmann, président du SICTOM des Portes d'Alsace, l'a montré. Une politique publique des déchets n'est pas de tout repos : il faut beaucoup d'échanges entre les élus et les concitoyens, tenir compte des contraintes de la collectivité et des ménages, tenir compte du niveau réel des connaissances des habitants en matière de tri et de recyclage, trouver des solutions aux différents problèmes au plus près du terrain. Confier l'affaire à une entreprise privée extérieure au territoire est forcément plus coûteux que de capitaliser les connaissances des habitants pour aller plus loin.

**La pédagogie, l'information, l'expression, l'échange sont des outils d'apprentissage et de connaissance bien supérieurs aux contraintes monétaires et policières.**

### **2) L'allègement de la responsabilité des élus ne favorise pas la valorisation des déchets**

*Pouvons-nous compter sur nos élus pour valoriser les déchets ?*

Les gouvernements qui se succèdent depuis 30 ans imposent aux collectivités locales toujours plus de restrictions budgétaires. En conséquence, il est à prévoir que les élus locaux ne feront aucun effort pour inscrire au budget les dépenses nécessaires à la mise en oeuvre d'une véritable politique de réduction et de valorisation des produits résiduels.

*Pouvons-nous compter sur Plastic Omnium pour mener une politique de réduction des déchets ?*

Comme le souligne le directeur régional de Plastic Omnium : « Le système que nous proposons vise à bloquer les hausses du budget général en anticipant les augmentations à venir. » (*La Gazette* du 2 au 8 décembre 2010, interview de Michel Kempinski).

Plastic Omnium et le SICTOM le répètent sur tous les tons, le recyclage et la valorisation des déchets ce n'est pas le métier de Plastic Omnium qui se présente comme une société compétente dans la fourniture et le ramassage de poubelles.

**Nous proposons une véritable politique publique de valorisations des déchets.**

### **3) La solution retenue par le SICTOM entraîne un coût conséquent sans dispositif de contrôle associé**

Le système de la poubelle à puces oblige à mettre en oeuvre une facturation selon les données recueillies par les puces. Plutôt que d'en assumer la charge, le SICTOM a confié à Plastic Omnium le soin d'assurer cette facturation, en se privant ainsi de tout contrôle sur l'exécution des prestations assurée par cette entreprise.

L'investissement, la première année s'élève à 1 061 937 € décomposé en :

- achat des poubelles : 688 657 €
- établissement du bon de commande et bordereau de livraison : 371 280 €
- retrait des anciens bacs : 2 000 €

Le fonctionnement du système s'élève annuellement à un total HT de 100 119,15 €, décomposé en :

- maintenance des puces sur les camions de collecte : 25 333,35 €,
- coût de la location des logiciels de gestion du parc de poubelles et des lecteurs de puces : 15 577,47 €,
- coût du suivi informatique du parc de poubelles et des relations aux usagers : 46 875 €,

Le coût annuel de la facturation (saisie, édition) s'élève à 12 333,33 € HT, sous contrôle de Plastic Omnium.

Pour comparer, le budget du personnel du SICTOM s'élevait en 2010 à 701 500 € pour 18 salariés, dont 2 administratifs.

L'envoi et le recouvrement des factures restent assurés par le Trésor Public.

**Nous demandons à nos élus de garder la responsabilité financière.**

**COLLECTIF VALORISONS NOS DÉCHETS**